



LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Commission Sportive Régionale

Jean-Pierre LALOUE

405, rue Per Jakez-Hélias 29280 PLOUZANE

Tél : 02 98 45 01 48

E-mail : jeanpierrelalouer@wanadoo.fr



FILIERE SPORTIVE Par équipes de clubs Tir FITA, Tir Fédéral, Tir en Salle, Tir Nature, Tir sur cibles 3D

Saison sportive
2008-2009

- 1) Classement Saison 2007-2008
- 2) Division Régionale 1
- 3) Les équipes
- 4) Divisions Régionales 2 et 3
- 5) Divisions Régionales Jeunes
- 6) Championnats de Ligue Jeune de tir en Salle
- 7) Championnat de Ligue par Equipes de tir en salle
- 8) Championnat de Ligue FITA
- 9) Division Régionale de tir Nature
- 10) Division Régionale de tir 3D



Classement Saison 2007-2008

Division Régionale 1 Arc Classique Hommes

		TOTAL	TINTENIAC	QUIMPERLE	PLEUMELEUC
1	RENNES 2	120	40	40	40
2	QUIMPERLE	100	32	32	36
3	PLEUMELEUC	96	36	36	24
4	TINTENIAC	88	28	28	32
5	LIFFRE	66	21	24	21
6	ST AUBIN DU CORMIER	57	18	21	18
7	VERN SUR SEICHE	52	24		28
8	VEZIN LE COQUET	45	15	15	15
9	SARZEAU	18		18	
10	CHAVAGNE	0			
11	GUILERS	0			
12	PAIMPOL	0			
13	RIEC SUR BELON	0			

QUIMPERLE et PLEUMELEUC se sont classés respectivement 4^{ème} et 5^{ème} de poules lors de la finale nationale des DR
Ils restent en DR cette saison.

Division Régionale 1 Arc à Poulies Hommes

		TOTAL	TINTENIAC	QUIMPERLE	PLEUMELEUC
1	RENNES	108	28	40	40
2	PLEUMELEUC	108	36	36	36
3	DINAN	72	40		32
4	ST JACQUES DE LA LANDE	32	32		
5	LOGONNA-DAOULAS	0			
6	PLOURIN LES MORLAIX	0			
7	QUERRIEN	0			
8	ST JOUAN DES GUERETS	0			
9	ST POL DE LEON	0			
10	THORIGNE-FOUILLARD	0			

PLEUMELEUC se classe second et monte en Division Nationale.
Rennes se classe 14^{ème} et reste en DR cette saison.

Division Régionale 1 Arc Classique Femmes

		TOTAL	TINTENIAC	QUIMPERLE	PLEUMEULEUC
1	RENNES 2	40	40		
2	BREST	0			
3	PLOURIN LES MORLAIX	0			

Pas de participation à la finale nationale de DR

Division Régionale 1 Arc à Poulies Femmes

		TOTAL	TINTENIAC	QUIMPERLE	PLEUMEULEUC
1	RENNES	40			40

Rennes se classe 7^{ème} et reste en DR cette saison.

Division Régionale 1 Jeunes Hommes

		TOTAL	Salle	50 m	70 m
1	SAINT AGATHON	112	36	40	36
2	LOGONNA-DAOULAS	100	32	36	32
3	RENNES	80	40		40
4	ST AUBIN DU CORMIER	71	15	32	24
5	QUIMPERLE	56	28		28
6	PONTIVY	33	12	21	
7	QUERRIEN	28		28	
8	RIEC / BELON	24		24	
9	CESSON SEVIGNE	24	24		
10	FREHEL	21	21		
11	PLEUMELEUC	18	18		
12	PLOGASTEL ST GERMAIN	10	10		
13	CLEGUEREC	8	8		
14	CHAVAGNE	0			
15	GUILERS	0			
16	ST MALO 1ère	0			

Division Régionale 1 Jeunes Filles

		TOTAL	Salle	50 m	70 m
1	RENNES	76	36		40
2	VEZIN LE COQUET	64	28		36
3	ST AUBIN DU CORMIER	64	24	40	
4	PLOURIN LES MORLAIX	40	40		
5	VEZIN LE COQUET 2	32			32
6	FREHEL	32	32		
7	LOGONNA - DAOULAS	21	21		

Division Régionale 2 Arc Classique Hommes

		TOTAL	Salle	50 m	70 m
1	ST AGATHON	80	40	40	
2	LOGONNA DAOULAS	76	8	32	36
3	RENNES 3	72	32		40
4	St Aubin du Cormier 2	48		24	24
5	Riec sur Belon 2	36		36	
6	Vannes	36	36		
7	Quimperlé 2	32			32
8	Loudéac	27	12	15	
9	Fréhel	28			28
10	Concarneau	28		28	
11	Lannion	28	28		
12	Querrien	21		21	
13	Betton	24	24		
14	St Pol de Léon	18		18	
15	Pleslin-Trigavou	21	21		
16	Brest	16	4	12	
17	Thorigné Fouillard Acigné	18	18		
18	Auray	15	15		
19	Cléguérec	10		10	
20	Paimpol 2	10	10		
21	Cesson Sévigné	6	6		
22	St Renan	3	3		
23	Kervignac	2	2		
24	St Briec	1	1		

Division Régionale 2 Arc Classique Femmes

		TOTAL	Salle	50 m	70 m
1	RENNES 3	80	40		40
2	Cesson Sévigné	76	36	40	
3	Fougères	28	28		
4	Guichen	24	24		
5	Vern sur Seiche	21	21		
6	Vézin le Coquet	18	18		
7	Logonna-Daoulas	15	15		

Division Régionale 2 Arc à Poulies Hommes

		TOTAL	Salle	50 m	70 m
1	RENNES 2	61	21		40
2	ST JOUAN DES GUERETS 2	48	12	36	
3	QUERRIEN 2	40		40	
4	RETIERS	40	40		
5	PLEUMELEUC 2	36			36
6	GUILERS	36	36		
7	RENNES 3	32			32
8	ST POL DE LEON 2	32		32	
9	CHATEAUNEUF DU FAOU	32	32		
10	ST JOUAN DES GUERETS 3	28		28	
11	PLESLIN TRIGAVOU	28	28		
12	CESSON SEVIGNE	24	24		
13	AURAY	18	18		
14	ST AUBIN D'AUBIGNE	15	15		
15	FOUGERES	10	10		
16	PLOURIN LES MORLAIX 2	8	8		
17	SURZUR	6	6		
18	DINAN 2	5	5		
19	SARZEAU	4	4		

Division Régionale 2 Jeunes Hommes

		TOTAL	Salle	50 m	70 m
1	LOGONNA-DAOULAS 2	108	40	40	28
2	DINAN	60	28		32
3	ST AUBIN DU CORMIER 2	42	6	36	
4	TINTENIAC	40			40
5	RENNES 2	36			36
6	BADEN	36	36		
7	ST POL DE LEON	32	32		
8	VEZIN LE COQUET 1	27	3		24
9	FOUGERES	24	24		
10	VEZIN LE COQUET 2	21			21
11	PONTIVY 2	21	21		
12	LOUDEAC	18	18		
13	CESSON SEVIGNE 2	15	15		
14	PLESLIN TRIGAVOU	12	12		
15	ST JOUAN DES GUERETS	10	10		
16	LOGONNA-DAOULAS 3	8	8		
17	ST AUBIN DU CORMIER 3	6	6		
18	FOUGERES 2	4	4		
19	VEZIN LE COQUET	3	3		
20	CHAVAGNE	2	2		
21	DINAN 2	1	1		

Division Régionale 3 Arc Classique Hommes

		TOTAL	Salle	50 m	70 m
1	RENNES 4	80	40		40
2	LOGONNA DAOULAS 2	58	18	40	
3	RENNES 5	48	12		36
4	ST AUBIN DU CORMIER 3	36		36	
5	QUEVEN	36	36		
6	QUIMPER	32	32		
7	LOUDEAC 2	28	28		
8	GUICHEN	24	24		
9	LANNION 2	21	21		
10	SAINT AGATHON 2	15	15		
11	FOUGERES	10	10		
12	LORIENT ASA	8	8		
13	PONTIVY	6	6		
14	PLOUGASNOU	4	4		
15	GUICHEN 2	3	3		
16	SAINT BRIEUC 2	2	2		
17	PLOERMEL	1	1		

Division Régionale de Tir 3D

HOMMES		TOTAL	GUICHEN	PLOUMILLIAU	PEILLAC	BRIEC
1	PLOEUC SUR LIE	112		40	40	32
2	QUEVEN	40				40
3	CHAVAGNE	40	40			
4	CHATEAUNEUF DU FAOU	36				36
5	SURZUR	36			36	
"	RENNES CHR	36	36			
7	LIFFRE	32	32			
8	VANNES	28				28
9	QUIMPER	24				24

FEMMES		TOTAL	GUICHEN	PLOUMILLIAU	PEILLAC	BRIEC
1	CHAVAGNE	40				40
2	PLOEUC SUR LIE	36				36

JEUNES		TOTAL	GUICHEN	PLOUMILLIAU	PEILLAC	BRIEC
1	ST AGATHON	80		40		40
2	CHAVAGNE	76	40			36
3	PLOEUC SUR LIE	64		36		28
4	VERN / SEICHE	57	36			21
5	PONTIVY	32				32
6	CHATEAUNEUF SUR FAOU	24				24

Division Régionale de Tir Nature

Pas de classement pour cause de non réception des classements par équipes

FILIERE SPORTIVE 2008-2009

Division Régionale 1

La Division Régionale 1 permet de qualifier une équipe bretonne pour **la FINALE NATIONALE DES DIVISIONS REGIONALES**, épreuve sportive qui permet l'accès à **la Division Nationale 2** pour les arcs classique ou à **la Division Nationale AP** pour les arcs à poulies.

Les équipes ne sont pas nominatives : leur composition peut changer à chaque épreuve. Une équipe de 3 à 4 archers peut être constituée de **cadets, juniors, seniors, vétérans et super vétérans, tirant à 70 mètres**. Pour les autres catégories, les archers devront se surclasser suivant la réglementation en vigueur, afin de tirer à 70 mètres et faire partie de l'équipe.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en Division Nationale 1 ou 2, peuvent participer à la Division Régionale 1, mais sans les 3 meilleurs archers classés la saison précédente au classement individuel de tir olympique. La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

La Division Régionale 1 est ouverte à une seule équipe par club.

Les compétitions suivantes sont prises en compte pour le classement final :

- Tous les FITA en Bretagne jusqu'au 14 juin 2009 inclus (sera pris en compte le score de l'équipe figurant sur le classement par équipe de l'épreuve, respectant le règlement FFTA).
- La Finale FITA par équipes de Lorient, le 28 juin 2009.

Le classement final de la DR1 se fera sur le total de points des 2 meilleures épreuves (le premier score en épreuve 1 et le second score en épreuve 2) + la finale par équipes.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le résultat de la Finale par équipes.

Les deux premières équipes seront qualifiées pour la Finale Nationale des Divisions Régionales (ou la suivante si la première est déjà en Division Nationale).

Les Equipes

EQUIPES DN1 ou DNAP

Arc Classique Hommes : **RENNES** Arc à Poulies Hommes : **PLEUMELEUC**
Arc Classique Femmes : **RENNES** Arc à Poulies Femmes : Néant

EQUIPES DN2

Néant

EQUIPES DR1

Les équipes ci-dessous seront classées en DR1 en 2009.

Toutefois, **ces équipes peuvent être complétées avec les meilleures équipes classées** (jusqu'à concurrence de 16 équipes maximum en CLH, 8 équipes en CLF, 8 équipes en COH et 4 en COF), ayant participé à au moins une des deux premières épreuves (voire les deux) citées précédemment.

Arc Classique		Arc à Poulies	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Liffré	Rennes 2	Dinan	Rennes
Logonna-Daoulas		Guilers	
Pleumeleuc		Rennes	
Quimperlé		Retiers	
Rennes 2		St Jacques de la Lande	
Sarzeau			
St Agathon			
St Aubin du Cormier			
Tinténiac			
Vern / Seiche			
Vézin le Coquet			

Archers non sélectionnables dans les équipes : (au 01 janvier 2009)

Ce tableau peut évoluer en fonction des transferts

CL H :

Rennes 2	FAUCHERON Thomas	PIGEAUD Damien	PLANTARD Julien
----------	------------------	----------------	-----------------

CL F :

Rennes 2	BRANLANT Aurélie	BABLEE Agnès	LIZZUL-RIEHL Céline
----------	------------------	--------------	---------------------

CO H :

Pleumeleuc 2	DURANTET Sébastien	BELAY Vincent	JARNOT Gilles
--------------	--------------------	---------------	---------------

Division Régionale 2

La Division Régionale 2 permet aux clubs de se classer par Equipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

A la suite des Championnats de France (salle, fédéral et FITA), il sera établi le classement général des équipes, sur les trois meilleures moyennes du club, issues des catégories cadets à super vétérans.

Pour rentrer dans le classement d'une discipline, il faut avoir 3 scores qualificatifs.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en Division Nationale 1 ou 2, peuvent être classé en Division Régionale 2, mais sans les 3 meilleurs archers de la saison précédente au classement individuel de tir olympique.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en D.R 1, peuvent être classé en D.R. 2, mais sans les trois meilleures moyennes du club.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

La Division Régionale 2 est ouverte à une seule équipe par club.

Les classements suivants établis sur les trois meilleures moyennes du club, jusqu'aux Championnats de Ligue inclus, seront pris en compte pour le classement final :

- Le Classement de la saison de tir en Salle à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir fédéral à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir FITA à l'issue du Championnat de France.

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le classement du tir FITA.

Attribution des points idem à la DR 1.

Division Régionale 3

Ouvert dans toutes les catégories, si plus de 20 équipes en D.R. 2, Règlement Idem à la D.R. 2

Division Régionale 1 JEUNES

La Division Régionale 1 Jeunes Arc Classique permet de classer les jeunes Bretons sur le FITA par Equipes Jeunes au niveau de la Ligue de Bretagne.

Le classement se fera au niveau régional par l'extraction des classements sélectifs nationaux des équipes jeunes en tir olympique suivant le règlement FFTA, avant le championnat de France.

Il y a un classement Jeunes Garçons et un classement Jeunes Filles.

Division Régionale 2 JEUNES

La Division Régionale 2 Jeunes Arc Classique permet d'amener progressivement les jeunes Bretons vers le FITA et de se classer par Equipes Jeunes au niveau de la Ligue de Bretagne.

Pour rentrer dans le classement d'une discipline, il faut avoir 3 scores qualificatifs.

La Division Régionale 2 Jeunes est ouverte à une seule équipe par club.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en D.R 1, peuvent être classé en D.R. 2, mais sans les trois meilleures moyennes du club.

Il y a un classement Jeunes Garçons et un classement Jeunes Filles.

Les classements suivants établis sur les trois meilleures moyennes du club, **jusqu'aux Championnats de France inclus**, sont pris en compte pour le classement final :

- Le Classement de la saison de tir en Salle à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir fédéral à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir FITA à l'issue du Championnat de France.

Le calcul des points se fait sur le total des trois classements.

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le classement du tir FITA.

Attribution des points idem à la DR 1.

EQUIPES DR2 ARC CLASSIQUE JEUNES GARCONS

Baden	Cesson-Sévigné	Dinan	Fréhel
Logonna-Daoulas	Pontivy	Quimperlé	Pleumeleuc
Querrien	Rennes	Riec / Belon	St Agathon
St Aubin du Cormier	St Pol de Léon	Tinténiac	Vézin Le Coquet

EQUIPES DR2 ARC CLASSIQUE JEUNES FILLES

Fréhel	Logonna-Daoulas	Plourin les Morlaix
Rennes	St Aubin du Cormier	Vézin Le Coquet

CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNES de tir en salle (par équipes et Individuel) à QUEVEN le 08 FEVRIER 2009

Le Championnat de Ligue par Equipes Jeunes de tir en salle est ouvert à une seule équipe de même arme par club.

SELECTIONS :

Sélections pour le tir qualificatif du matin :

- les 12 équipes ci-dessous, en totalisant les trois meilleures moyennes de leurs archers
- issus des catégories **poussins, benjamins, minimes, cadets ou juniors**
- au classement national **arrêté au 27 janvier 2009**
- les archers devront avoir 3 scores qualificatifs.

Nombre d'équipes retenues :

Equipes Garçons Arc Classique :

les 8 premières équipes au classement ligue

Equipes Filles Arc Classique:

les 4 premières équipes au classement ligue

Sera classée également par équipes :

- une équipe non retenue dans le quota par équipes précisé ci-dessus
- ayant au moins trois archers présents en individuel le jour du championnat
- les archers devront avoir 3 scores qualificatifs.

Elle pourra, suivant son classement du matin (tir du 8 février), prendre part au duels par équipes l'après midi, ceci dans la limite des tableaux de duels par équipes prévus par la Ligue de Bretagne.

(Par exemple : Une équipe de garçons n'étant pas qualifiée via les 8 premières équipes garçons du classement de Ligue, mais totalisant un score de trois tireurs permettant d'entrer les 8 premières places du classement de qualification du matin, prendra l'une des 8 places possibles pour le tir des duels par équipes. Les équipes à partir de la 9^{ème} place seront classées suivant le total des trois meilleurs scores du matin.)

INDIVIDUELS :

Les 12 équipes sélectionnées ci-dessus qualifieront automatiquement 3 archers pour le concours individuel.

Les archers qui composeront les équipes seront désignés auprès de la CSR pour le **28 janvier**.

Les archers de l'équipe peuvent être différents de ceux qui ont permis la sélection de cette équipe.

Les places restantes seront destinées aux archers individuels sur la base d'un tableau qui sera communiqué début janvier.

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES * de tir en salle à LOUDEAC LE 15 FEVRIER 2009

*(concours qualificatif au championnat de France individuel)

Le Championnat de Ligue par Equipes de tir en salle est ouvert à une seule équipe de même arme par club.

Equipes SHCL, SFCL, SHCO et SFCO

Une équipe de 3 à 4 archers, constituée de **cadets, juniors, seniors, vétérans ou super vétérans**. Pour les autres catégories, les archers devront se surclasser suivant la réglementation en vigueur, afin de faire partie de l'équipe.

Equipes Bare-Bow

Une équipe de 3 à 4 archers qui peut être mixte. Pas de limitation de catégories

SELECTIONS :

Les équipes seront sélectionnées sur le total des trois meilleures moyennes de leurs archers au classement national de tir en salle **arrêté au 03 février 2009**. Attention, pour rentrer dans le tableau sélectif, les archers devront avoir 3 scores qualificatifs.

QUALIFICATIONS :

CL H :	8 équipes	CL F :	4 équipes
CO H :	8 équipes	CO F :	3 équipes
BB :	4 équipes		

INSCRIPTIONS :

Auprès du responsable de la CSR, pour le **06 février** en précisant le nombre d'archers de l'équipe (3 ou 4)

Les archers de l'équipe peuvent être différents de ceux qui ont permis la sélection de cette équipe.

CHAMPIONNAT DE LIGUE FITA (par équipes et Individuel) à LORIENT le 28 juin 2009

Le Championnat de Ligue FITA servira également de support à la Finale de la Division Régionale 1.

SELECTIONS PAR EQUIPES:

Seront sélectionnées d'office:

Equipes Arc Classiques Hommes :	les 8 premières équipes au classement DR1
Equipes Arc Classique Femmes :	les 4 premières équipes au classement DR1
Equipes Arc à Poulies Hommes :	les 8 premières équipes au classement DR1
Equipes Arc à Poulies Femmes :	les 4 premières équipes au classement DR1

SELECTIONS INDIVIDUELLES :

Les équipes qualifiées ci-dessus qualifieront automatiquement 3 archers pour le concours individuel.

Les archers qui composeront les équipes seront désigné auprès de la CSR pour le **21 juin**.

Les places restantes seront destinées aux archers individuels sur la base d'un tableau (si nécessaire) qui sera communiqué début juin.

ORGANISATION :

Tir 2 x 70 m le matin.

Finales Individuelles débutants en $\frac{1}{4}$ de finales pour toutes les catégories à partir de 13 h 30.

Finales par équipes par poules dès 15 h 30.

- 2 poules en arc classique hommes
- 1 poule en arc classique femmes
- 2 poules en arc à poulies hommes
- 1 poule en arc à poulies femmes

Division Régionale de Tir Nature

La Division Régionale 1 qualifie une équipe bretonne pour le Critérium de France et permet aux équipes de clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

La Division Régionale 1 Tir Nature est ouverte à une seule équipe par club.

Il y a un classement Hommes et un classement Femmes.

Les équipes sont composées suivant le règlement FFTA.

Les compétitions suivantes sont prises en compte pour le classement :

- Les compétitions de Pontivy, Bécherel, Plouédern
- Le Championnat de Ligue de tir Nature.

Le calcul des points se fait sur le total des deux meilleures compétitions + Le Championnat de Ligue.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le résultat du Ch. de Ligue.

Le Vainqueur sera sélectionné pour le Critérium de France.

Division Régionale Jeunes de Tir Nature

La Division Régionale Jeunes de Tir Nature permet aux équipes de clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

Elles sont ouvertes à tous les types d'arcs.

Les équipes sont composées de 3 archers dans les catégories **benjamins à cadets** et le classement se fera sur le total des **trois meilleurs scores du club**.

La Division Régionale Jeunes de Tir Nature est ouverte à une seule équipe par club.

Attribution des points idem à la DR Adultes.

Division Régionale de Tir 3D

La Division Régionale 1 qualifie une équipe bretonne pour le Critérium de France et permet aux clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

La Division Régionale 1 de tir 3 D est ouverte à une seule équipe par club.

Il y a un classement Hommes et un classement Femmes.

Les équipes sont composées suivant le règlement FFTA.

Les compétitions suivantes sont prises en compte pour le classement :

- Les compétitions de Quimper, Vern / Seiche, Ploumilliau,
- Le Championnat de Ligue de tir 3D.

Le calcul des points se fait sur le total des deux meilleures compétitions + Le Championnat de Ligue.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le résultat du Ch. de Ligue.

Le Vainqueur sera sélectionné pour le Critérium de France.

Division Régionale Jeunes de Tir 3 D

La Division Régionale Jeunes de Tir 3 D permet aux clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

Elles sont ouvertes à tous les types d'arcs.

Les équipes sont composées de 3 archers dans les catégories **benjamins à cadets** et le classement se fera sur le total des trois meilleurs scores du club.

La Division Régionale Jeunes de Tir 3 D est ouverte à une seule équipe par club.

Attribution des points idem à la DR Adultes.